



# CUBLAC



## Vœux de Monsieur le Maire

Conseils Municipaux	p. 1
Réalisations travaux	p. 8
Infos Agglo	p. 14
Informations Municipales	p. 15
Développement Durable	p. 17
Cublac au quotidien	p. 18
Écoles	p. 19
Milieu associatif	p. 21

## MARCHÉ DOMINICAL

de 8h à 12h, place du 14 Juillet  
avec vos commerçants, vendeur de  
canards gras frais et en conserves,  
vente de gâteaux,  
maraîcher, fleuriste spécialisé en roses.

Poulets rôtis sur commande.

Retrouvez au quotidien  
vos commerces locaux :

Boulangeries, Restaurant, Toiletteuse,  
Coiffeuse.

## Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

📧 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : [mairie.cublac@wanadoo.fr](mailto:mairie.cublac@wanadoo.fr)

Site internet : <http://>

[www.cublac.correze.net/](http://www.cublac.correze.net/)

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

mercredi: 8h30 - 12h00

samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires: mercredi de 14h à 17h

jeudi de 16h à 18h

samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition  
sur RDV à la Mairie.

## Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

## Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Magnétiseur/thérapeute : 06 79 68 11 74

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

## Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77

Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

**URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU**  
15

**GENDARMERIE 17**

**POMPIERS 18**

Violences Conjugales :  
05 55 88 20 02 ou 39 19

# \*\*\*\* VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE \*\*\*\*



L'année 2017 s'achève sur les premiers frimas de l'hiver. Ce fut une année riche en élections et en évènements politiques, riche aussi en travaux et réalisations sur notre commune avec entre autre :

- la déviation du CR51 de la Valade, désormais terminée, permettant un accès plus aisé et mieux sécurisé à ce secteur pour les riverains, bien sûr, mais aussi pour les services publics.
- l'aménagement de la rue Pierre Guyez, commencé en cours d'année, a pris un peu de retard afin de permettre l'enfouissement d'un réseau électrique, les travaux en cours s'achèveront sur l'année 2018. Merci de votre compréhension pour la gêne engendrée, plus que quelques mois de difficultés et nous aurons une entrée de bourg, une entrée de commune et une entrée de département plus sécurisée pour tous les modes de transport et les riverains, paysagée et embellie. Ce dernier investissement vient clôturer les différents aménagements du bourg réalisés depuis une quinzaine d'années.

2017 a vu l'ouverture d'un nouveau service de proximité : Family's Pizza venant compléter l'offre alimentaire sur notre commune.

Pour 2018 plusieurs projets, qu'ils soient publics ou privés, sont à l'étude ou en cours de réalisation. Le plus important, bien sûr, étant le projet de Notre-Dame de La Cabanne. Sachez que je suis et nous sommes tous très investis dans les démarches administratives pour accompagner au mieux la réalisation de ce fabuleux projet...

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.

Jean marc Brut

# \*\*\*\* CONSEILS MUNICIPAUX \*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**JEUDI 12 OCTOBRE 2017  
20H30**

**Présents :** MM. BRUT – LASCOUTOUNAS - GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY - ARLOT.

**Absents excusés :** Mme BLONDEL (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – M. PAJOT (procuration à M. VIGNOT) – Mme BOURIANE (procuration à M. GILET).

Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSSE VALIN.

Le compte rendu de la séance du 31.08.2017 est adopté à l'unanimité.

### 1 - Enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural n°37 au Bousquet.

L'aliénation de ce chemin a déjà été évoquée lors des Conseils Municipaux du 20/11/2014 et du 17/09/2015.

Après avoir pris en compte les remarques des riverains pour le nouveau tracé, il convient maintenant de procéder à une enquête publique (Déclassement, ouverture, fixation de la largeur de la voie communale).

*A l'unanimité, la procédure pour le lancement de la mise en place d'une enquête publique est acceptée.*

### 2 – Convention pour cession de terrain pour prolongement de la rue Maréchal Juin.

Pour la création d'une voie en prolongement de la rue du Maréchal Juin, il convient d'établir une convention avec M. Bernard Froidefond ainsi qu'avec M. et Mme Lucien Brut, tous trois propriétaires de parcelles situées au Maraval Sud.

*A l'unanimité, les termes de la convention sont acceptés.*

*M. le Maire sort et ne prend pas part au vote concernant la convention avec M. et Mme Lucien Brut.*

### 3 - Accueil du mercredi – Décision sur la pérennité du service.

Par délibération du 31.08.2017, un service de garderie a été mis en place le mercredi suite au retour de la semaine de 4 jours d'école.

*Néanmoins, pour assurer la pérennité du service, une moyenne de 15 enfants était nécessaire. Un bilan devait être établi à mi trimestre afin de se prononcer sur la continuité de ce service.*

La moyenne de fréquentation est de 10 enfants par mercredi donc bilan très éloigné des objectifs attendus pour maintenir ce service.

*A la majorité (18 pour, 1 abstention et 0 contre), le Conseil municipal décide la suppression, à compter du 8 novembre 2017, du service d'accueil proposé le mercredi.*

### 4 - Modifications des statuts du SIAV.(Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vézère).

Le SIAV demande à toutes ses communes adhérentes dont Cublac de valider ses nouveaux statuts :

► La suppression de la compétence à la carte de « promotion touristique ».

► L'ajout de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondations) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

► L'adhésion de la commune de Meilhards à la compétence « administration générale » et à certaines compétences optionnelles (Rivières, Opérations aménagements, Sauvegarde du patrimoine, sentiers).

*A l'unanimité, la validation des nouveaux statuts est acceptée.*

### 5 – Renouvellement de contrats.

➤ Entretien des cloches de l'église.

Le contrat signé en 2013 avec la SAC CESSAC pour l'entretien des cloches arrive à échéance. Il convient de le renouveler pour une durée d'un an, reconductible dans la limite de trois (3) ans, pour un montant de 185 € HT, soit 222 € TTC pour 2018.

*A l'unanimité, le renouvellement du contrat est accepté.*

➤ Convention avec la Radio Cristal FM – 2017/2018.

Rappelons que la radio Cristal FM réalise des reportages et émissions sur la commune et communique sur les manifestations organisées par la municipalité, avec une diffusion sur leurs ondes.

Afin de continuer ce service, il convient de signer une convention et de mandater la somme de 220 €.

**A la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre), le renouvellement de ce service est accepté.**

**6 – Rétrocession d'une concession funéraire**

Un couple de Cublacois déclare vouloir rétrocéder une concession, à partir de ce jour, à la commune afin qu'elle en dispose selon sa volonté, contre le remboursement de la somme de 316,67 €, soit la part de la commune qui représente les 2/3 de 475,00 €.

*Il est précisé que le tiers versé au CCAS, soit 158,33 €, lui reste acquis.*

La concession se trouve vide de toute sépulture.

**A l'unanimité, la rétrocession est acceptée.**

**7 – Questions diverses.**

➤ Décision modificative.

Il est souhaitable de restaurer une partie du mur du cimetière. Afin de pouvoir établir le bon de commande, il convient d'ajuster les crédits inscrits sur cette opération à hauteur de 2 000 €.

**Ces travaux feront l'objet d'un affichage dans les allées concernées et un constat d'huissier de l'état des concessions jouxtant le mur sera établi avant les travaux.**

**A l'unanimité, le virement de crédits est accepté.**

➤ Abonnement au service de contrôle des poteaux incendie 2018-2020.

L'ADM19 (Association des Maires de la Corrèze) a négocié auprès de la SAUR une intervention pour le contrôle des hydrants sur le territoire de la Corrèze. *En effet, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) n'assureront plus cette mission.*

A ce titre, l'ADM19 a fait parvenir en mairie une proposition d'abonnement :

Nombre de poteaux incendie	Tarif TTC par poteau (avec lissage sur 3 ans)	Nombre de poteaux sur la commune	Montant annuel TTC facturé par l'ADM19	<b>A l'unanimité, la souscription de l'abonnement proposé par l'ADM19, pour un montant de 360 €/an pour 3 ans de 2018 à 2020, est accepté.</b>
De 1 à 50	45,50 € soit 15 €/an	<b>24</b>	<b>360,00 €</b>	

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.**

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU JEUDI 14  
DECEMBRE 2017 A 20H30**

**Présents :** M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme BOURIANE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - M. ARLOT

**Absents excusés :** M. PAJOT (procuration à M. VIGNOT) – M. CAPY (procuration à Mme FOURASTIE).

**Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSSE VALIN.**  
Le compte rendu de la séance du 12.10.2017 est adopté à l'unanimité.

**1 - Acquisition des parcelles AB n°495 et 497 (Cublac) et AE n°700 (Terrasson) auprès du Département – Réalisation des voies et dessertes.**

L'aménagement de la future voie des Fourches fait partie des travaux réalisés sur la rue Guyez (PAB II).

Dans ce cadre, la commune a sollicité le Département pour la rétrocession de parcelles (**cedées dans un premier temps pour le projet de déviation de la Rochette, aujourd'hui abandonné.**)

Ces parcelles faisaient en outre l'objet d'une convention d'entretien entre le Département et la commune, qui deviendrait caduque.

Les conditions d'acquisition sont les suivantes :

- Parcelles et surfaces AB n°495 et 497 (Cublac) et AE n°700 (Terrasson).
- Prix de vente : **l'euro symbolique.**
- Clause d'affectation imposant à la commune de conserver l'affectation donnée à l'immeuble pour une période de 10 ans (voie de desserte zone artisanale).
- Clause résolutoire qui permet au Département sur une période de 10 ans de solliciter la rétrocession des parcelles et des aménagements réalisés pour un montant identique au prix de cession, **soit 1 € symbolique.**

**A l'unanimité, les conditions d'acquisition sont acceptées.**

**2 – Acquisition de la parcelle AC n°280p – Réserve foncière.**

➤ **Achat de la parcelle.**

La parcelle cadastrée AC n°280 est actuellement en vente. Une partie de cette parcelle fait partie de l'emplacement réservé n°23 « **agrandissement école** » du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Une promesse de vente est actuellement en cours.

**A l'unanimité, les conditions d'acquisition suite à la promesse de vente sont acceptées.**

➤ **Demande de subvention au titre de la DETR.**

Pour cette acquisition, une subvention au titre de la DETR pour constitution de réserve foncière est sollicitée. Cette subvention représente 40 % du montant de l'acquisition (la dépense est plafonnée à 100 000 €).

**A l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte la demande de la subvention.**

**3 – Dossiers de demande de subventions.**

➤ **PAB II Rues Guyez et Bourdarie – Demande de subvention au titre de la DETR pour la 3<sup>ème</sup> tranche (2018).**

Concernant le Plan d'Aménagement du Bourg (PAB) II Rues Guyez et Bourdarie, il est nécessaire de solliciter l'aide au titre de la DETR pour la 3<sup>ème</sup> tranche (2018) comme suit :

<b>De l'Impasse de la Vallée Verte à Terrasson (y compris l'aménagement paysager de toute la rue et la préparation de l'accès à la future voie des Fourches</b>	
Coût HT retenu	104 217,33 €
<b>Coût TTC retenu</b>	<b>125 060,80 €</b>
Dépense <i>subventionnable</i>	100 000,00 €
DETR (40% ; bonus supplémentaire Développement durable possible de 5%)	40 000,00 €
<b>Fonds propres de la commune</b>	<b>85 060,80 €</b>

**A  
l'unanimité,  
la réalisation  
de ces travaux  
est acceptée  
ainsi que le  
plan de  
financement.**

➤ Ecole numérique 2018 – Demande de subventions départementale et au titre de la DETR.

La commune souhaite équiper les classes de primaire d'un équipement vidéo projecteur interactif. Actuellement, une classe est équipée.

Afin de poursuivre l'équipement de deux autres classes, deux subventions sont sollicitées :

- ▶ Départementale au titre des « Ecoles Numériques ».
- ▶ De l'Etat au titre de la DETR dans le cadre de l'opération « Programme écoles numériques ».

<b>Montant du projet TTC</b>	<b>6 288,00 €</b>
Montant du projet HT (3 500 € HT maximum)	5 240,00 €
Subvention départementale (30% du HT)	1 050,00 €
Subvention DETR (50% du HT)	1 750,00 €
<b>Fonds propres de la Commune</b>	<b>3 488,00 €</b>

**A l'unanimité, cet achat est accepté ainsi que son plan de financement.**

➤ Défense incendie 2018 à la Valette et aux Vergnes – Demande de subvention départementale.

Il est souhaitable de renforcer le réseau de défense incendie par la pose de poteaux incendie :

- **A La Valette** (déplacement)
- **Aux Vergnes** (renforcement au vu du nombre de constructions réalisées).

Cette opération se ferait en concertation avec les services de l'Agglomération du Bassin de Brive qui procède au changement d'une canalisation d'eau potable sur ce secteur (pose d'une canalisation fonte de 150 mm de diamètre).

Au titre des « Equipements communaux » une subvention départementale est sollicitée pour cet aménagement.

<b>Montant du projet TTC</b>	<b>4 980,18 €</b>
<i>Montant du projet HT</i>	4 150,15 €
Subvention départementale (25% du HT plafonnée à 15 000 € par an)	1 037,54 €
<b>Fonds propres de la Commune</b>	<b>3 942,64 €</b>

**A l'unanimité, la réalisation de ces travaux est acceptée ainsi que le plan de financement.**

➤ Achat des parcelles AB 173 et 383p dans le Maraval Sud – Demande de subvention au titre de la DETR.

Afin de limiter les nuisances et les dégâts des eaux de ruissellement lors des épisodes pluvieux, un projet de bassin de rétention d'eau à l'extrémité de l'impasse de la Vallée Verte est envisagé. La commune a déjà acquis deux parcelles.

**M. le Maire souhaite poursuivre cette action de maîtrise foncière.**

Il est donc souhaitable d'acheter les parcelles cadastrées AB 173 et 383p, situées au Maraval Sud, d'une surface approximative de 15 000 m<sup>2</sup> (classées en zone Ap dans le PLU et faisant partie de l'emplacement réservé n°32 « bassin de rétention des eaux pluviales ») **pour un prix maximal de 3 000 €.**

De plus, une subvention au titre de la DETR est sollicitée pour cet aménagement.

<b>Montant du projet</b>	<b>3 000,00 €</b>
Subvention DETR (40% du plafonnée à 100 000 €)	1 200,00 €
<b>Fonds propres de la Commune</b>	<b>1 800,00 €</b>

**A l'unanimité, cet achat est accepté ainsi que son plan de financement.**

**4 – Renouvellements de contrats.**

➤ Contrat d'assurance statutaire du personnel CNRACL – 2018.

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel CNRACL arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat.

**A l'unanimité, la proposition du C.N.P. est acceptée. Le nouveau contrat prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée d'un an.**

➤ Maintenance du logiciel de gestion du cimetière – 2018/2019/2020.

Il convient de reconduire le contrat de maintenance de ce logiciel sur les prestations de base soit 139,90 € HT) et des prestations optionnelles (49,00 € HT). Il est conclu pour une période d'un an, renouvelable par reconduction expresse, dans la limite de trois (3) ans.

**A l'unanimité, la reconduction du contrat est acceptée.**

➤ Contrat antiparasitaire - 2018

Il convient de renouveler le contrat antiparasitaire (régulation des taupes, rongeurs, destruction des guêpes et frelons, blattes) avec les caractéristiques suivantes :

- Intervention à chaque fois que cela s'avère nécessaire ;
- Cotisation annuelle : **0,25 € TTC par habitant** et **0,25 € TTC par hectare de superficie communale**, soit **933,00 € TTC** (1714 hab x 0,25 = 428,50€) + (2018 ha x 0,25 = 504,50 €).
- Paiement des produits nécessaires.
- Contrat valable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, conclu pour une durée d'un an, reconductible de façon expresse dans la limite de trois ans.

**A l'unanimité, le renouvellement du contrat est accepté.**

**Pour rappel : les Cublacois peuvent bénéficier de ce service à tarifs avantageux.  
(Renseignements en mairie)**

➤ ALSH de Terrasson - Convention d'accueil et de facturation aux familles de Cublac.

La commune participe financièrement aux accueils de loisirs fréquentés par  
**les enfants de Cublac,**  
à hauteur de **10 € par jour et par enfant.**

Une convention doit être signée avec l'ALSH de Terrasson de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

**A l'unanimité, la signature de la convention avec l'ALSH de Terrasson est acceptée :**  
► **versement de 10 € par jour et par enfant habitant Cublac.**

**5 – Régie « encaissement des photocopies » - Dissolution.**

Le contrat de location du photocopieur à disposition à la Poste n'a pas été renouvelé.

La régie n'a donc plus lieu d'exister.

**A l'unanimité, la dissolution de la régie est acceptée.**

**6 – Contrat d'accroissement temporaire d'activité – Services techniques.**

Le recrutement d'un agent contractuel est nécessaire.

**A l'unanimité, le recrutement d'un agent contractuel est accepté pour une période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 inclus à temps complet.**

**7 – Mise à jour du tableau des emplois - Suppressions d'emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

Suite à l'évolution de carrière de certains agents, leur grade a changé. Les anciens grades ne sont pas pourvus. Le centre de Gestion a donné un avis favorable à la suppression des emplois non pourvus au 1<sup>er</sup> janvier 2018, afin de clarifier le tableau des emplois de la collectivité.

**A l'unanimité, la suppression des emplois est acceptée.**

**8 – Cession d'un broyeur d'accotement.**

Suite au remplacement du broyeur, l'ancien peut être cédé pour un montant de **1 300 € TTC**.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de céder le matériel.**

**9 – Décisions modificatives.**

Il convient de procéder à des ajustements budgétaires pour les opérations suivantes :

- Opération « **Matériel 2017** » : ajout de **2 500 €** pour l'achat du **broyeur d'accotement** (somme prélevée sur l'opération « Aménagement accès aux Fourches » qui n'a pas été réalisée pour le moment)
- Opération « **PLU Déclaration de Projet** » : ajout de **1 000 €** pour la modification du dossier de saisine de la DREAL (somme prélevée sur l'opération « PLU Modification n°2 » qui est achevée).

**A l'unanimité, ces décisions modificatives sont acceptées.**

**10 – Convention pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.**

La commune a la possibilité de dématérialiser la transmission des actes soumis au contrôle de légalité, notamment les délibérations.



- Gain de temps avec retour instantané de la délibération.
- Réduction des frais liés aux envois postaux.

**Il convient de signer une convention avec les services de l'Etat.**

**A l'unanimité, la signature de la convention est acceptée.**

## 11 – Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel) - IFSE et CIA.

L'ancien régime indemnitaire est abrogé et remplacé en maintenant les montants actuels.

Le RIFSEEP comprend deux parts :

- L'IFSE (Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise) : part liée au niveau de responsabilité et d'expertise du poste et prenant en compte l'expérience professionnelle de l'agent ;
- Le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) : part liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent.

**M. le Maire propose à l'assemblée délibérante de créer le RIFSEEP et de déterminer les critères d'attribution.**

Actuellement, le régime indemnitaire est versé aux agents sous la forme de l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité), d'IEMP (Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures) et d'indemnité de régisseur.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes ces indemnités seront remplacées par le versement de l'IFSE et du CIA.**

Les cadres d'emplois concernés dans la collectivité sont :

- ▶ Adjoint technique
- ▶ Agent de maîtrise
- ▶ Adjoint administratif
- ▶ Adjoint d'animation
- ▶ Rédacteur

**A l'unanimité, la mise en place du RIFSEEP est acceptée.**

## 12 – Tarifs des services communaux 2018.

Pour information, les tarifs de la garderie restent inchangés

Pour un carnet de 10 tickets	Tarif plein		Tarif dégressif (pour le 3 <sup>ème</sup> enfant)	
	2017	2018	2017	2018
Garderie Matin	6,20 €	6,20 €	4,10 €	4,10 €
Garderie Soir	15,80 €	15,80 €	9,50 €	9,50 €

### Cimetière

Concessions	Simple		Double	
	2017	2018	2017	2018
Ancien cimetière	306 €	312 €	510 €	520 €
Nouveau cimetière	270 €	275 €	475 €	485 €

Désignation	2017	2018	
Columbarium	556 €	556 €	30 ans
	826 €	826 €	
Jardin cinéraire	224 €	224 €	
Jardin du souvenir	82 €	82 €	84 €
			Forfait gravure

Pour information, les tarifs de la bibliothèque restent inchangés

Bibliothèque	Jusqu'à 12 ans	12 - 17 ans	18 ans et plus	Impressions
Commune	Gratuit	3.00 €	5.00 €	0,20 € par page
Hors commune		6.00 €	10.00 €	

## Salles

Désignation	SALLE POLYVALENTE				CLUB 3 <sup>ème</sup> AGE	
Manifestations	CUBLACOIS particuliers, associations, comités d'entreprises		EXTERIEUR associations, entreprises et comités d'entreprises		CUBLACOIS particuliers, associations, comités d'entreprises	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
1 ou 2 repas	263 €	266 €	662 €	669 €	126 €	128 €
Cuisine	115 €	117 €	175 €	177 €		
Cuisine/ lave- vaisselle	140 €	142 €	230 €	233 €		
Arbre de Noël	232 €	233 €	465 €	470 €	126 €	128 €
Bal	227 €	230 €			2015	
Manifestation culturelle	2015		247 €	250 €		
Spectacle			455 €	460 €		
Séminaire			444 €	448 €		
Dîner-débat			646 €	653 €		
<b>CAUTION</b>	<b>3 chèques de 500 €</b>				<b>170 €</b>	

L'assemblée confirme que les salles communales ne sont proposées à la location que pour les personnes habitant à CUBLAC ou étant propriétaires sur la commune.

*Le Conseil municipal décide que la location des salles sera effectuée par demande écrite, accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement nécessitant la location concerne effectivement la personne titulaire de la convention ou ses ascendants directs ou ses descendants directs.*

**A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte tous ces nouveaux tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

### **13 – Questions diverses.**

- **Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'engager des dépenses avant le vote du budget de l'année en cours en cas de nécessité.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette autorisation.**

- **Cotisation d'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) – 2017.**

La commune est adhérente au CAUE depuis 2006. Pour maintenir cette adhésion, il convient de renouveler le versement d'une cotisation. Pour 2017, celle-ci s'élève à **250 €**.

**A l'unanimité, la cotisation est acceptée.**

- **Dégradations sur les panneaux de la halle.**

La Cour d'appel de Limoges a rendu son jugement par arrêt du 6 décembre 2017.

*La personne est reconnue coupable des graffitis et doit rembourser le préjudice subi par la commune (avec application d'une vétusté de 50%), soit un total de 3 843,82€.*

**Une consultation va être réalisée pour remettre en état les panneaux abîmés.**

- **Villes et Villages Fleuris.**

**La commune de Cublac s'est vue attribuer une 2<sup>ème</sup> Fleur.  
Efforts fournis au niveau du fleurissement et de la prise en compte de l'environnement dans ses choix.**

**Les équipes sont récompensées par le travail fourni.**

# Réalisations 2017

## Embellissements Aménagements Acquisitions

- CR n° 51 de La Valade
- Chemin piétonnier de Rouchoux
- Rue Pierre Guyez
- Bâtiments
- Acquisitions

## Réseaux

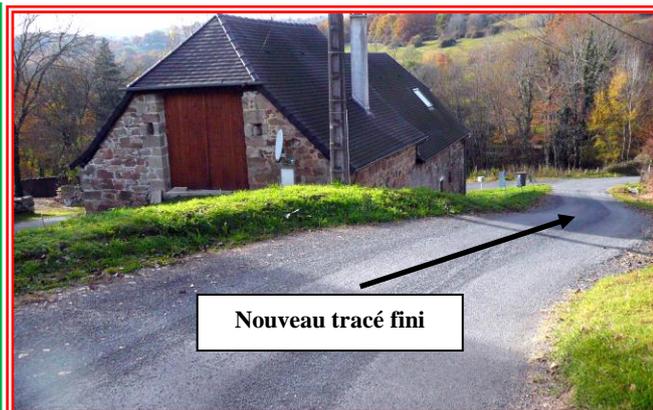
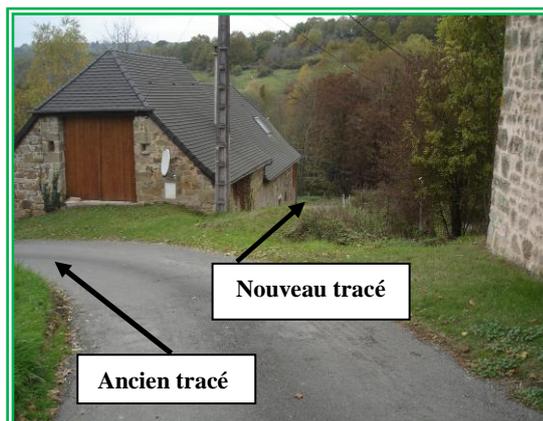
- Réseaux ENEDIS (ex : ERDF)
- Eclairage Public - Stade
- Eaux Pluviales
- Eau Potable
- Voirie

## Embellissements - Aménagements - Acquisitions

1

### CR n° 51 de La Valade Les travaux sont terminés.

- ▶ Modification du tracé de la route supprimant un virage.
- ▶ Elargissement d'une portion de la chaussée suite à un éboulement.



Un article détaillé sur ces travaux figurait dans le journal du 2<sup>ème</sup> trimestre (n°38).

2

### Chemin piétonnier de Rouchoux

Ce sentier est ouvert, a été balisé par l'Association « Cublac par ses Chemins ».

Cette balade autour du bourg de Cublac emprunte une ancienne voie romaine. Vous apercevez la fontaine Bayard qui, d'après la légende, a une eau miraculeuse.

Départ sous la halle.



**3**

### Rue Pierre Guyez

Le chantier a dû être interrompu début 2017 dans l'attente de la réalisation des travaux d'enfouissement d'un câble pour renforcer le réseau HTA (Haute Tension A, domaine électrique) sur la partie sud de la commune.



Ces travaux ont repris depuis le mois de novembre, la pose des bordures et caniveaux est en cours.



Les travaux vont se poursuivre sur l'année 2018, conformément au plan de financement programmé pour les années 2016 – 2017 – 2018.

**4**

### Les Bâtiments

- Remise aux normes des circuits électriques dans les vestiaires du club house du football.
- Pose de lambris sous les avant-toits du préau de l'école.
- Maison Rol : Remplacement de la poutre en bois au sous-sol par une poutre acier pour renforcer et sécuriser le bâtiment. L'espace de rangement se trouve de ce fait agrandi.

**5**

### Acquisitions

#### **Matériel divers**

Matériel de signalisation  
Traceuse + filet de foot  
Matériel de protection  
(Protection des arbres des gradins du foyer)

#### **Matériel d'entretien**

Auto laveuse salle polyvalente

#### **Matériel technique**

Souffleur  
Poste de soudure  
Broyeur d'accotement

#### **L'école**

Tableau numérique pour la classe de CM2  
Mobilier (chaises)

## Réseaux

**1**

### Réseaux ENEDIS (ex ERDF)

Rue Pierre Guyez et Rue des Martyrs  
Des travaux d'enfouissement de grande ampleur ont été réalisés au cours de l'année 2017.

Des explications très détaillées ont été données dans les deux derniers bulletins municipaux (38 et 39).

Ces travaux prévus par ENEDIS en 2018 ont pu être réalisés de juin à septembre 2017.

**Ces travaux de renforcement et de sécurisation sont d'une grande nécessité pour le futur de la commune.**

Les travaux se poursuivront courant 2018.

**2**

**Eclairage Public** Suite au diagnostic sur l'ensemble du réseau d'éclairage public communal, une première tranche de modernisation a été menée en 2017.



Les secteurs concernés sont :

- Route de La Cabane
- La Rochette (en totalité)

Les armoires de commande sont maintenant équipées d'HORLOGES ASTRONOMIQUES.

Cinq armoires renouvelées:

- Poste école (route de la Cabane)
- Le Pontour (rue Marc Chadourne)
- Le Maraval (rue Jeanne Solacroup)
- La Rochette (2)



70 lampes équipées de « ballon fluo » consommant de 140 à 150w ont été répertoriées.



**A ce jour**  
35 lampes ont été remplacées par des lanternes à LED d'une puissance de 53 W.



**Economie d'Énergie**

La commission Développement Durable a décidé :

- Extinction à 22h30 en hiver
- Extinction à 23h30 en été
- Rallumage à 5h30

(pour tous les quartiers hors centre bourg)

La gestion des temps d'allumage est plus facilement contrôlable et permet une meilleure synchronisation.

**La durée de fonctionnement passe ainsi de plus de 4000 heures/an à 2100 heures/an.**

**3**

**Eclairage du stade amélioré**



- ▶ Deux projecteurs supplémentaires ont été ajoutés côté ruisseau.
- ▶ L'ensemble des projecteurs a été réglé et réorienté pour optimiser l'équipement.

**4**

**Eaux Pluviales**

- Création d'un réseau (eaux pluviales) suite à la convention avec le propriétaire Rue Maréchal Juin.

- Création d'un réseau rue Pierre Guyez dans le cadre de l'aménagement de la rue.

**5**

**Eau Potable** Suite au diagnostic de l'ensemble du réseau en 2015 et à la demande de la municipalité, les services de l'Agglo de Brive étudient le renouvellement des canalisations sur les secteurs de :

- La Valette → Les Vergnes (Petit Sourniac)
- La Dalbre
- Les Granges

Pour ces secteurs, la voirie sera remise en état après le remplacement de ces réseaux.

# 6

## Voirie

### Elagage et Curage des fossés deux actions indispensables pour préserver les chaussées.

#### ► Elagage

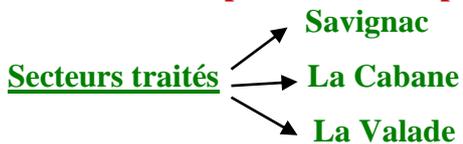
L'entretien des plantations qui bordent le domaine public (les routes), relève de la responsabilité de chaque propriétaire.

Face à la difficulté de cette tâche, la municipalité a décidé depuis plusieurs années de réaliser ce travail en bordure de ses voies communales.

Chaque année, deux ou trois secteurs sont traités.

Cette année, une entreprise locale avec du matériel spécialisé est venu aider les employés communaux.

**Le travail est plus sécurisé et plus rapide.**



#### ► Curage des fossés

Plus de trois kilomètres de fossés ont été curés en bordure de nos voies communales permettant de mieux assainir les chaussées.



Les secteurs traités sont :

- Côte de 30 sous
- La Valade
- Lacombe
- Le Péruger
- La Géronie

## Voirie Programme 2017

### ► Aménagement d'un virage à La Géronie



## ► Revêtement de chaussée

### Secteurs concernés :

- Vieille-Vigne
- La Géronie
- Rochemouroux
- Loubignac

**Surface traitée : 8000 m<sup>2</sup>**

**Investissement : 55 000 €**

Pour les secteurs de La Géronie et de Rochemouroux, un procédé plus respectueux de l'environnement a été mis en place.



L'évolution de ce revêtement sera surveillée.

### Enrobé coulé à froid.

- Mélange d'émulsion froide de sable et de gravillons.
- Caractéristiques :
  - Pas d'énergie pour le chauffer.
  - Réalisé par un engin autonome en un seul passage.
  - Mise en circulation très rapide.



## BULLETIN MUNICIPAL

# NOUVEAUTÉ 2018

ÉDITION  
SEMESTRIELLE

2 BULLETINS  
MUNICIPAUX

Fin juin /  
Début juillet

Fin décembre

Dans le cadre du Développement Durable et afin de diminuer la consommation de papier, les élus, en collaboration avec les associations cublacoises, ont choisi une édition et distribution du bulletin municipal semestrielle au lieu de trimestrielle.

**Les rubriques et les informations restent les mêmes qu'auparavant.**

**Vous recevrez toujours gracieusement votre bulletin dans vos boîtes aux lettres !**

**Si vous ne souhaitez plus recevoir la version papier mais électronique, il vous suffit d'en faire la simple demande auprès de la mairie, et toujours consultable en ligne sur le site de la commune.**



## TRANSPORT À LA DEMANDE SUR RÉSERVATION "LIBÉO AGGLO"

**Place du 14  
juillet  
19520  
CUBLAC**



**mardis matins  
et  
samedis  
matins**

### SUR RESERVATION

Par téléphone, au 05 55 74 20 13 (tapez 3), du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

Via le site internet [www.libeo-brive.fr](http://www.libeo-brive.fr) ou l'Appli Libéo.

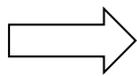
**Au plus tard la veille avant 17h00.**

### Annulation d'un déplacement

*Si vous ne pouvez finalement pas effectuer le déplacement que vous avez réservé,  
vous devez annuler la réservation au plus tard la veille de votre voyage avant 17h00.*

Choisissez votre arrêt de départ et votre arrêt d'arrivée : vous pouvez vous déplacer vers les autres arrêts de la ligne jusqu'au centre-ville de Brive (et inversement pour le trajet retour)

**Fiches horaires disponibles en mairie**



Titre de transport valable pendant 1 heure sur toutes les correspondances du transport urbain.

## MAISON DE L'HABITAT

**OPAH Droit Commun = nouveau dispositif D'AIDES en faveur DE L'HABITAT PRIVÉ (de 2017 à 2022)**

**+ Accompagnement et conseils dans vos projets de réhabilitation.**

### **Pour**

Tous les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs du territoire de l'AGGLO (sous certaines conditions)

**Guichet unique ouvert du lundi au vendredi  
9h-12h et 14h-17h**

**MAISON DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**  
Immeuble consulaire – 6ème étage  
10 avenue Général Leclerc – Brive  
05 55 74 08 08  
[maison-habitat@agglodebrive.fr](mailto:maison-habitat@agglodebrive.fr)  
[urba.ads@agglodebrive.fr](mailto:urba.ads@agglodebrive.fr)

### **Permanences sur RDV**

Maison Sociale Communale d'Allasac  
Maison des Services Publics d'Ayen  
Mairie de Donzenac  
Mairie de Juillac  
Mairie de Lubersac  
Mairie d'Objat  
Mairie de Pompadour

**La lutte contre l'habitat indigne et dégradé  
La sécurité et la salubrité de l'habitat  
L'amélioration de la performance énergétique  
L'adaptation du logement pour l'autonomie de la personne**

**Subventions jusqu'à  
80% du montant HT  
des travaux**

### **ADIL**

(Association Départementale d'Information sur le Logement)

Tél : 05 55 26 56 82

Mail : [adil.19@wanadoo.fr](mailto:adil.19@wanadoo.fr)

Pour des infos d'ordre juridique sur votre projet  
Permanence les mardis matins de 9h à 12h sans RDV à la Maison de l'Urbanisme et de l'habitat  
Permanence sur RDV  
Renseignements [www.agglodebrive.fr](http://www.agglodebrive.fr) ou au 05 55 74 08 08

# \*\*\*\* INFORMATIONS MUNICIPALES \*\*\*\*



[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

MES DÉMARCHES  
*à portée de clic!*



## Permis de Conduire



- ☺ Je gagne du temps
- ☺ Je choisis comment faire ma démarche

## Carte Grise



- ☺ Je gagne du temps
- ☺ Je choisis comment faire ma démarche
- ☺ Je peux suivre mes démarches



### Recensement militaire obligatoire filles et garçons

Tu viens d'avoir 16 ans ?  
Tu as 3 mois à compter de ta date d'anniversaire pour te faire recenser à la Mairie de ton domicile avec ta carte d'identité et ton livret de famille.

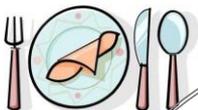
### ALLO, SERVICE PUBLIC Toutes les réponses à vos questions administratives 39 39

(Appel depuis la France métropolitaine :  
0,15 € / minute + prix de l'appel)



### REPAS DES AINES Dimanche 21 janvier 2018

Pour toutes les personnes  
De plus de 64 ans.



N'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie  
au 05 55 85 22 89  
Avant le mardi 16 janvier.



## CUBLAC, une deuxième fleur obtenue

Dans le cadre de la participation au concours des Villes et Villages Fleuris, les membres du jury de la délégation régionale de la Nouvelle Aquitaine sont venus visiter la commune de Cublac en juillet dernier. Ce label environnemental valorise les démarches d'aménagement et d'embellissement qui améliorent la qualité de vie des habitants.

La commune s'était vue attribuer le label première fleur en 2014.

**Le jury réuni à Bordeaux le 16 octobre a décidé l'attribution du label**

### DEUXIÈME FLEUR

Le jury a rencontré « une équipe d'élus et d'employés des services techniques complémentaire, motivée et dynamique ». Il a été noté que l'équipe a engagé une démarche d'embellissement réfléchi, tout en favorisant des aménagements simples

qui répondent à l'environnement et confortent l'identité du village au travers de son histoire et de son paysage.

Le jury a constaté une véritable cohérence sur la démarche d'amélioration du cadre de vie des habitants. Les travaux d'aménagement réalisés dans le centre bourg et l'entretien de qualité du village ont été appréciés.

Les démarches environnementales ont été particulièrement appréciées et encouragées notamment le partenariat avec les associations engagées dans cette démarche comme « Nature Ecologie Jardin ».

Des conseils ont été donnés pour les plantations à venir en particulier pour la rue Guyez actuellement en travaux.

La prochaine visite du jury est programmée pour 2020.



Hôtel à insectes square entre la Mairie et la Place du 14 Juillet.  
Aménagement réalisé par l'association NEJ.



Parterre devant l'école

# \*\*\*\* DEVELOPPEMENT DURABLE \*\*\*\*

## Opération broyage de branches à domicile pour les Cublacois



Suite au succès rencontré l'an dernier, la commission Développement Durable avec le Comité de Pilotage ont décidé de renouveler ce service.

### Le broyage des branches à domicile.

*Deuxième quinzaine du mois de février, (date à définir), le personnel des services techniques de la commune se rendra à votre domicile avec le camion benne et le broyeur.*

### Les conditions

1m<sup>3</sup> minimum et 5m<sup>3</sup> maximum par foyer pour des branches de 10 centimètres de diamètre maximum, rassemblées et accessibles en bordure de route ou d'une zone stabilisée.

*Votre présence sera OBLIGATOIRE pour une aide à la manutention.*

**Les inscriptions se feront en mairie le 20 janvier 2018 au plus tard**

### Avantages du broyage

- Diminuer le volume des végétaux
- Eviter de brûler
- Récupérer du paillage

**Le paillage sera laissé à votre disposition, si vous ne souhaitez pas le garder, il pourra être évacué.**

### Intérêt du paillage

Nourrir le sol

Diminuer la repousse des mauvaises herbes

Garder la fraîcheur de la terre

Réduire les arrosages

Créer un lieu propice aux insectes utiles

Favoriser le développement des micro-organismes

Vous pouvez appliquer cette technique partout dans votre jardin, au verger, au pied des haies, des jeunes arbres, dans les massifs des plantes vivaces ou annuelles.

## COMITÉ DE PILOTAGE

**OUVERT  
A TOUS !**

Toujours en place, dans le cadre de la commission Développement Durable, il se réunit deux ou trois fois par an pour évoquer les nouvelles actions à mettre en œuvre.

**si vous souhaitez être acteur,  
nous vous invitons à venir vous  
inscrire en mairie.**

# \*\*\*\* CUBLAC AU QUOTIDIEN \*\*\*\*

## CONCERT DE NOEL A CUBLAC

Dimanche 17 décembre se sont produits en l'Eglise de Cublac les choristes et musiciens de l'Ensemble Vocal de Terrasson.

C'est devenu une belle tradition pour la municipalité de Cublac d'organiser ce concert à cette période de l'année pour le plus grand bonheur de tous.

Cette année encore l'association terrassonnaise a pris plaisir interpréter quelques-uns des grands classiques de leur répertoire. Tous les chants ne sont pas spécifiques à Noël, mais nous prenons toujours grand plaisir à écouter et réécouter leurs voix raisonner dans notre Eglise.

Une ouverture avec un traditionnel Alléluia de William Boyce, un Jubilate Deo en passant par le magnifique « Les Anges dans nos campagnes » et « Douce nuit » dont nul ne peut se lasser. Le succès fut au rendez-vous avec trois rappels. Les choristes se sont ensuite retrouvés autour d'un vin chaud offert par la Municipalité de Cublac.



### ETAT-CIVIL

du 15 septembre au 27 décembre 2017

#### **NAISSANCES à Brive**

Mayron, Roger, Claude DELAROQUE né samedi 11 novembre de Maxime DELAROQUE et Margot SERRANO.

Nilay KAPUSUZ née mercredi 6 décembre de Ozgür KAPUSUZ et Gülbeyaz YALINKAYA.

#### **PACS :**

A Cublac, mardi 14 novembre : Aurélien BARLAUD et Laëtitia RIEUX

#### **DECES : (personnes domiciliées sur la commune)**

A Brive, mardi 19 septembre : Bernard DUPONT domicilié Les Granges.

A Brive, jeudi 26 octobre : Marie-Louise GROS épouse CONSTANT domiciliée 54 rue Basse Rivière.

A Brive, mardi 21 novembre : Estelle FAUGERAS épouse DENOUX domiciliée à Rochemouroux.

A Cublac, lundi 27 novembre : Georgette PIERRE Veuve LACOMBE, domiciliée au Rieux.

A Brive, lundi 18 décembre : Jeannine Céline VILAIN née PESENTI, domiciliée 47 rue Jeanne Solacroup.

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

# FESTIVITÉS 2018

## JANVIER

Vendredi 19 : Assemblée Générale Cublac par ses Chemins Salle de la Mairie

Dimanche 21 : Repas des Aînés organisé par la Municipalité Salle Polyvalente

Dimanche 28 : Marche de la galette Cublac par ses Chemins

## FÉVRIER

Samedi 3 : Loto des Ecoles Salle polyvalente

Dimanche 18 : Thé dansant Les Amis du temps libre Salle polyvalente

Samedi 24 : Repas de la Société de Chasse Salle polyvalente

## MARS

Samedi 3 : Super Loto du Comité des Fêtes Salle polyvalente

Samedi 17 : Loto du Club de Foot Salle polyvalente

Lundi 19 : Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie les Anciens Combattants, vin d'honneur Salle de la Mairie

Samedi 31 : Zumba party du Foyer des jeunes Salle polyvalente

## AVRIL

Dimanche 14 : « Couvige » des dentelières organisé par le Foyer des jeunes Salle polyvalente

Dimanche 22 : Troc des plantes organisé par NEJ

Dimanche 29 : Commémoration des déportés Anciens Combattants, vin d'honneur en Mairie

## MAI

Mardi 1<sup>er</sup> : Casse-croûte de l'Ail nouveau Comité des Fêtes Salle polyvalente

Lundi 08 : Cérémonie du 8 mai 1945 Anciens combattants, verre du souvenir Mairie

## JUIN

Du 1<sup>er</sup> au 3 : Exposition de printemps (Corrèze / Dordogne) organisée par le Foyer des Jeunes

Dimanche 10 : Barbecue Cublac par ses chemins Salle polyvalente

Samedi 16 : Gala de danse du Foyer des jeunes Salle polyvalente

Samedi 23 : Fête des Ecoles Salle polyvalente

## JUILLET

Jeudi 13 : Soirée entrecôte Comité des Fêtes Salle polyvalente

Vendredi 14 : Cérémonie 14 juillet Anciens Combattants vin d'honneur Mairie

## AOUT

du 18 au 19 : Fête votive organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 26 : Randonnée de Cublac par ses Chemins

**OCTOBRE** Vendredi 05 : Assemblée Générale de la Ronde des Oursons Salle Rol

Dimanche 7 : Vide grenier et fête de la pomme du Comité des Fêtes

Dimanche 14 : Troc des plantes NEJ

Dimanche 28 : Assemblée Générale des Anciens Combattants Salle de la Mairie

**NOVEMBRE** Dimanche 11 : Cérémonie du 11 novembre, Anciens Combattants, verre du souvenir, Mairie

Dimanche 25 : Thé dansant Les Amis du Temps Libre Salle polyvalente

**DÉCEMBRE** Samedi 1<sup>er</sup> : Poule au gibier de la Société de Chasse Salle Polyvalente

Samedi 8 : Téléthon Salle Polyvalente

Samedi 15 : Noël du Club de Football Salle Polyvalente

Dimanche 31 : Réveillon du Comité des Fêtes Salle Polyvalente



## \*\*\*\* ÉCOLES \*\*\*\*

### Ecole de Musique Intercommunale Vézère Causse

Reconnu « Organisme d'intérêt Général » par la DGFP



Depuis 2009, les communes de Chartrier Ferrière, Chateaux, Cublac, Larche, Lissac-sur-Couze, Mansac, Saint-Cernin de Larche, Saint-Pantaléon-de-Larche unissent leurs efforts pour proposer une Ecole de Musique Intercommunale du Canton de Larche destinée au bassin de population de ce qui était à l'époque le Canton.

En 2016 l'Ecole devient Ecole de Musique Intercommunale Vézère Causse (EMIVC)

Le premier objectif de l'école de musique est d'apporter la possibilité d'apprendre la pratique d'un instrument de musique.

Les apprentissages sont proposés aux enfants dès le niveau CE1 et aux adultes quel que soit l'âge (Eveil Musical dès 5 ans).

Ces apprentissages concernent :

**A Larche** : l'accordéon chromatique, la clarinette, la flûte, la guitare, le piano, le saxo, le violon.

**A St Pantaléon** : la trompette, et l'accordéon diatonique.

**A Cublac** : la batterie.

Tout élève qui accède à un petit niveau de pratique est invité à rejoindre un des ateliers de musique collective : **Chorale « Jeunes », Ensemble de guitare, Orchestre, Atelier de Musiques actuelles (Larche).**

Chaque pratique, qu'elle soit individuelle ou collective donne lieu périodiquement à des auditions publiques ou à des concerts publics.

Depuis 2 ans, notre école de musique s'est orientée vers une **Formation musicale** (solfège) innovante.

Les élèves bénéficient chaque semaine d'un apprentissage de l'écriture et la lecture musicale (notes, rythme, nuances) en liaison directe avec l'étude d'un **Conte musical**. Ce conte fait également l'objet d'une représentation publique réunissant l'ensemble des élèves, des membres de l'orchestre et des professeurs. Sont associés dans cette expérience collective : concentration, maîtrise de ses émotions et expérience scénique et musicale.

Un autre temps fort de l'année de l'école de musique est le Café-concert des professeurs. Après les prestations des ateliers d'élèves, ils proposent un répertoire original pour cet après-midi de partage et de convivialité autour d'un goûter.

EMIVC Siège social  
Ancien Presbytère  
19600 Saint Pantaléon de Larche  
emic19600@gmail.com

Président : Claude Delattre  
Le Colombier  
19600 Lissac/Couze  
06 74 38 15 08  
claude.delattre@wanadoo.fr

# ECOLES DE CUBLAC

## UNE VISITE CHEZ LE DINANDIER

Lundi 11 décembre, les élèves du cours moyen de l'école de Cublac ont rendu visite à Jean Boisserie, dinandier sur leur commune. Cet artisan leur a montré avec passion des matériaux (cuivre, laiton...), des outils (enclumes, marteau...) et des techniques (de mise en forme et d'assemblage) utilisés dans son art. A la fin de cette riche et belle rencontre, les enfants ont pu admirer quelques-unes des pièces (fonctionnelles et artistiques) de ce maître compagnon.

De retour à l'école, les élèves ont rédigé un compte-rendu sur le métier de dinandier qu'ils ont exposé à leurs camarades des autres classes.



## PÈRE NOËL

Le père Noël est venu rendre une visite aux élèves. Il est venu à la rencontre des plus petits qui ont entonné des chants à cette occasion. Il leur a offert des cadeaux éducatifs pour les classes.

Puis il s'est ensuite rendu à la cantine scolaire où un goûter fut offert par la municipalité comme chaque année.

Moments de joie partagés par petits et grands, à l'année prochaine !



# \*\*\*\* MILIEU ASSOCIATIF \*\*\*\*

## TÉLÉTHON du SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2017 A CUBLAC



Nous sommes heureux de remercier tous ceux qui se sont impliqués et mobilisés dans la mise en place et la réalisation du TELETHON 2017. Merci à toutes les associations qui ont souhaité participer chacune à leur manière soit par leur aide, leur soutien, la mise en place d'animations sportives ou par leur participation au spectacle de variétés ; merci à Cublac par ses Chemins, au Foyer des Jeunes, au Club Bouliste, aux Amis du Temps Libre, au Football Club, à Nature Ecologie Jardin, aux chanteurs et musiciens, merci à tous les participants et spectateurs, merci à tous les généreux donateurs, à tous ceux qui ont aidé....

Le Téléthon a été une réussite par le travail en commun de tous, par la convivialité des animations, la participation et la générosité de chacun. Ainsi il a pu être envoyé au Téléthon 1382 € .  
Merci et bravo à tous !



Nous profitons des beaux jours pour nous promener et sommes fascinés devant les engins du chantier du village...



Nous continuons également notre fil rouge sur les fruits et légumes et découvrons actuellement le raisin.

Nous avons fait du collage, de la peinture autour de ce fruit et avons préparé du jus de raisin après une petite dégustation bien entendu !



Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année !



C'est avec plaisir que l'Association Nature Ecologie Jardin vous fait part de ce que fut son année 2016/2017.

Nos Trocs de plantes d'Automne et de Printemps, accompagnés d'animations, ont toujours autant de succès. Nous vous remercions tous de votre venue. Notez sur vos agendas nos prochains rendez-vous : Dimanche 22 Avril 2018 (nous fêtons alors notre 20ème troc) – Dimanche 14 Octobre 2018.

Lors de cette année, nous avons accompagné le Téléthon 2017 ainsi que le Pic-Nic Jazz du printemps dernier.

Nous avons également lancé notre projet de Jardin partagé, avec la complicité de la Mairie de Cublac qui nous a octroyé un terrain proche du ruisseau. Une première platebande a été préparée puis plantée, une cabane à outils construite.

Nos projets pour l'année en cours : Accompagner de nouveau le week-end Téléthon. Nous prévoyons, avec l'Agenda 21, des conférences sur les thèmes suivants : Climat ou Jardiner autrement ou les Plantes sauvages comestibles. Nous organiserons aussi la visite du Jardin en permaculture de Dimitri et Kestelyn près de Mansac.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, sachez que nous gardons la somme modeste de 5€ comme cotisation. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année et vous donnons rendez-vous lors du Téléthon.

Cordialement

L'Equipe de NEJ

\*\*\*\*\*



## La luciole un lieu pour les enfants et les parents



Un Lieu d'Accueil Enfants/Parents vous accueille à Larche les lundis et mardis de 9h à 12h, 6 place du 8 mai 1945 19600 LANCHE (bâtiment de l'Accueil de Loisirs « les enfants de la Couze »).

Créé par Familles Rurales et avec le soutien de la CAF, de la MSA et de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, ce lieu est ouvert à tout parent et enfant, âgé de quelques semaines à 4 ans. Lieu d'échanges, d'écoute, il favorise la solidarité, lieu de socialisation non seulement au profit des enfants accueillis (apprentissage des règles de vie en collectivité) mais également des parents.

La Luciole n'est pas un mode de « garde » pour les enfants. L'enfant doit être accompagné d'un parent / adulte référent ; l'enfant reste sous sa responsabilité.

Deux accueillantes sont à votre écoute dans cet espace convivial, de jeux, d'échanges, d'écoute et de paroles...

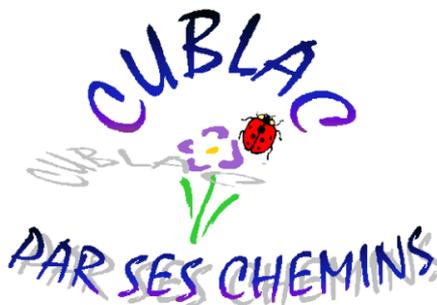
C'est également un lieu où l'enfant va découvrir dès sa naissance et ses premières années, la vie avec d'autres enfants et d'autres adultes.

Gratuit et anonyme, la Luciole vous accueillera avec une nouveauté : un coin bébé pour accueillir les enfants ne marchant pas encore...

Renseignements : Fédération Départementale Familles Rurales 05 55 26 86 49 Relais Familles. Familles Rurales 05 55 84 11 12.

Fédération Familles Rurales 44 rue de la Barrière 19000 TULLE 05 55 26 86 49  
federation.Familles.rurales.19@wanadoo.fr

Notre Assemblée Générale se tiendra  
VENDREDI 19 JANVIER à partir de 20h  
Salle de la Mairie



#### CALENDRIER DES ACTIVITES 2018

- sorties VTT le dimanche matin
- randos pédestres le jeudi après-midi
- marches dominicales le 4<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois
- RANDO DE LA GALETTE = dimanche 28 janvier après-midi, et au retour, dégustation de la galette = goûter offert à tous les Participants
- Barbecue des Adhérents = samedi soir 9 juin
- RANDO ANNUELLE MARCHÉ ET VTT = dimanche 26 AOUT

Le nombre de nos adhérents est de 149 à ce jour.

C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes celles et tous ceux qui voudraient nous rejoindre.

Nous vous présentons  
nos meilleurs voeux pour 2018  
et vous souhaitons  
de très belles fêtes de fin d'année

\*\*\*\*\*



La saison 2017 arrive à son terme accompagnée de jours pluvieux et froids ; ce qui rend difficile la pratique de la pétanque même si quelques mordus se retrouvent encore sur le boulodrome municipal le samedi et dimanche après-midi.

Malgré tout, Cublac Amicale Bouliste a souhaité organiser un dernier concours au profit du **TELETHON 2017**. Une quarantaine de joueurs a passé un agréable moment à la pratique de leur jeu préféré, tout en aidant financièrement cette noble cause. Merci pour cette générosité et rendez-vous l'année prochaine.

Enfin, l'association vous invite à son **Assemblée Générale** qui se tiendra le :  
**samedi 13 Janvier 2018**

à la salle des fêtes (3ème âge) à 18h30. Ouverte à tous les habitants de la commune, un apéritif clôturera cette Assemblée Générale.

*CUBLAC AMICALE BOULISTE  
VOUS SOUHAITE  
DE JOYEUSES FÊTES  
ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2018*



## « Les Amis du Temps Libre »

**Samedi 16 septembre :** découverte de Bordeaux.

Nous sommes partis à 6 h 30 pour l'aventure bordelaise ; le temps couvert et pluvieux au départ, s'est levé dans la matinée pour nous laisser découvrir les quartiers pittoresques de Bordeaux. La place Tourny, le quartier des Chartrons, la Grosse Cloche, la rue Sainte Catherine ont défilé sous nos yeux et nous ont livré leurs secrets par l'intermédiaire des différents guides. Après le déjeuner au restaurant, nous avons fait une croisière sur la Garonne, nous sommes passés sous les ponts célèbres de la ville et nous avons eu la chance de voir s'ouvrir le Pont Chaban-Delmas pour laisser passer un paquebot de croisière. Très belle journée.

**Mercredi 11 octobre :** visite des Grottes de Lascaux.

Après un bon déjeuner « au Taravelou » de Peyrignac, nous sommes partis pour Montignac pour essayer de retrouver nos ancêtres ! Depuis sa découverte en 1940, la grotte de Lascaux fascine les visiteurs. Lascaux IV est la réplique complète de la grotte de Rigourdoux (Lascaux II représentait la moitié de la grotte) elle nous transmet un témoignage vieux de 17 000 ans et tout au long de la visite il y a eu beaucoup d'émotion et de respect.

**Dimanche 26 novembre :** Thé dansant à la salle polyvalente, animé par Bernard RUAL et son orchestre.

**Mercredi 20 décembre :** repas de Noël, chez Yoan au restaurant « des Collines ».

**Jeudi 21 décembre :** dernier loto de l'année.

Le club fermera du 21 décembre au soir jusqu'au jeudi 4 janvier 2018.

**Passez de bonnes fêtes de fin d'année !!  
A tous, joyeux Noël et bonne année 2018.**

\*\*\*\*\*

### **FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE SECTION DE TERRASSON CUBLAC**

*Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :*  
Vos accidents du travail,  
vos accidents de la vie courante,  
vos maladies professionnelles,  
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

**Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00  
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.**



## Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale des Anciens Combattants de Cublac s'est réunie le 29 octobre en présence de Monsieur BRUT et des adjoints M. GILET et M. LASCOUTOUNAS.

Mrs Hubert GAUTHIER et Michel LAROUQUIE absents, étaient excusés.

Les rapports de trésorerie et d'activités ont été approuvés à l'unanimité et le bureau reconduit :

- Président Robert BRUGERE
- Vice-Président Jean BOISSERIE
- Trésorier Jean-Luc HOURDOUILLIE
- Trésorier Adjoint Claude DELBONNEL
- Secrétaire Paul FRAYSSE
- Porte-drapeaux : Jean VEZINE, René LAFON, Pierrot CHAUVIGNAC, Michel LAROUQUIE.

Les participants ont réaffirmé leur volonté de voir la section des Anciens Combattants de Cublac continuer à transmettre le devoir de mémoire et, pour cela, ils lancent un appel aux anciens militaires (OPEX) pour qu'ils nous rejoignent.

Suite à la souscription lancée par le 126 RI pour la réalisation d'un monument aux morts du régiment caserne Laporte, nous venons de recevoir un courrier du Lieutenant-Colonel DEAU nous remerciant de notre contribution. L'inauguration est prévue en début d'année 2018.

**Décès** : notre camarade Michel GUILLAUME est décédé mi-novembre, nous présentons nos sincères condoléances à son épouse. Il repose dans le Lot.

## 11 novembre 2017 :

La cérémonie au monument aux morts s'est déroulée par un temps pluvieux, en présence de la « Concorde Terrassonnaise ».

Après le dépôt de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise, les enfants de l'école de Cublac : Mélie LARUE-CHABERT, Lallie DESCHAMPS, Lucie GESBERT, Louison GARCIA, Chloé JOYET et Mathis DANES ont appelé les noms des soldats de la commune tombés au combat lors de la guerre 1914-1918, morts pour la France.

Le président des Anciens Combattants a lu le message de l'UFAC et Monsieur le Maire celui de Madame Geneviève DARIEUSSECQ Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense. La « Concorde Terrassonnaise » a terminé la cérémonie en interprétant « la Madelon » et Monsieur le Maire a invité l'assistance à participer au vin d'honneur à la Mairie.

Un premier moment de convivialité pour les Anciens Combattants qui se sont retrouvés ensuite au « Vieux Cantou » pour leur banquet annuel.



# LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

## Le Comité des Fêtes vous propose :

Le dimanche 31 décembre 2017: Réveillon Dansant avec spectacle.

Le Comité des Fêtes de Cublac, vous propose son traditionnel Réveillon Dansant, animé par la Compagnie FANTASMAGIC, artistes de l'Ange Bleu de Bordeaux, avec un spectacle « Folies Folies » : une revue cabaret drôle, atypique, attachante, bref... exceptionnelle.

Le repas est préparé et servi Par Francis Trémouille, Chef du Restaurant « La Terrasse » à Larche (voir menu page suivante).

Renseignements et inscriptions : 05 53 50 56 98.

Le samedi 3 mars 2018: Le SUPER LOTO à 20h00 à la salle polyvalente.

De nombreux lots de valeur sont à gagner. **Une voiture** est en gros lot ainsi que plusieurs vitrines et séjour.

\*\*\*Tirage par boulier professionnel à air \*\*\*inscription des chiffres sur écran géant\*\*\*.

\*\*\*Sur place restauration et buvette\*\*\*

L'entrée de la salle est limitée aux personnes munies d'un ticket d'entrée. Le ticket donne droit à une seule entrée. Les grilles sont valables toute la soirée.

Les tickets d'entrée sont en vente chez les commerçants partenaires du loto.

Renseignements : 05 53 50 56 98.

## Le Comité des Fêtes vous a proposé :

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017:

**La fête du cidre et le vide grenier,**

Cette année encore, nous avons pressé 3,5 tonnes de pommes qui ont donné une fois pressées environ 1 800 litres de cidre que nous avons vendus dans la journée.

Le samedi après-midi, une démonstration de la fabrique de cidre a été faite à côté de la salle polyvalente.



Le vide grenier a accueilli 300 exposants qui ont été répartis dans tout le village. Les visiteurs venus nombreux ont pu déguster nos crêpes et partir à la recherche de l'objet rare.

Le Comité des Fêtes remercie les bénévoles qui ont participé à cette journée, les gens du bourg de Cublac, les secrétaires et le service technique de la mairie et tous ceux que l'on oublie ...

Les photos de la fête du cidre et du vide grenier sont sur le site du Comité des Fêtes :

L'adresse du site du Comité a changé, voici la nouvelle adresse:

<https://comitedesfetesdecublac.wixsite.com/cublacenfete>

[Comitedesfetes.cublac@laposte.net](mailto:Comitedesfetes.cublac@laposte.net)



**DIMANCHE**

**31**

**DECEMBRE  
2017**

**CUBLAC**

**20h00**

**Salle polyvalente**

Organisé par

**LE COMITE DES FÊTES DE CUBLAC**

**Cristal** <sup>fm</sup>  
106.7

*Réveillon*

*du Nouvel An*

*Spectacle Cabaret Dansant*

*Folies Folies*  
*Animé par la Cie Fantasmagic*

*Artistes de l'Ange Bleu de Bordeaux*

*Repas Préparé et Servi par  
Francis Tremouille*

**LA TERRASSE**

**Hôtel - Restaurant**

Pensions • Banquets • Repas d'affaires

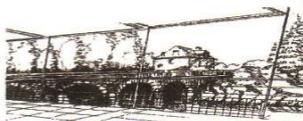
Traiteur de la soirée

R.N. 89 - 19600 LARCHE

Tél. 05 55 85 40 08 - Fax 05 55 85 89 30

www.hotel-correze.com - E-mail: la.terrasse.19@wanadoo.fr

*Vue sur la Vézère*



**Prix : 80 € Adultes, 50 € Enfants (-12ans)**

**Renseignements et inscriptions :**

**05 53 50 56 98**

**Menu**

Punch\* Amuse - Bouches

Velouté aux Truffes

Foie Gras et sa Brioche Tiède  
avec sa Compotée Mangue, Abricot, gingembre

Papillote de Poissons aux Aromates

Trou Cublacois

Chapon Farci Sauce aux Truffes

Assortiment de Légumes

Fromages sur Lit de Verdure

Omelette Norvégienne Framboise Passion

Le Brésilien et ses Mignardises

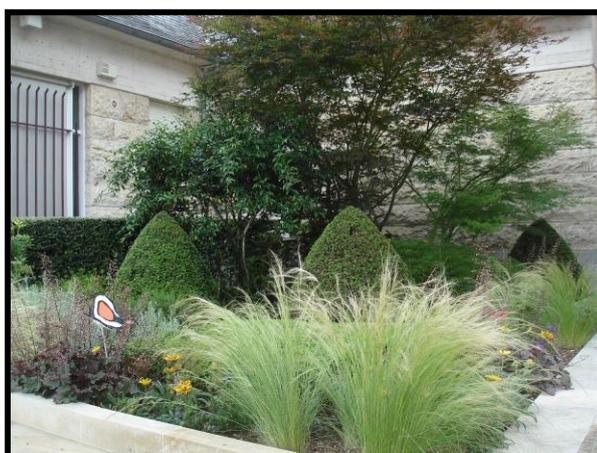
Une Coupe Offerte par Le Comité des Fêtes\*

Vins Compris : Muscadet Blanc\*  
Bordeaux Rouge\*

\* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

# Joyeuses FÊTES

*L'ensemble du Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2018 et vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.*



## Fleurissement 2018

